



Réunion publique du Conseil de quartier Plateau  
3 novembre 2016 - 19h00  
Collège Claude Chappe 9 rue des Alouettes 75019 Paris



Réunion animée par **Karine GAUTREAU**, Délégué du Maire pour le quartier Plateau.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- **Calendrier des travaux des établissements scolaires : maternelle Fessart et collège Chappe**
  - **Présentation de quelques commerces de la rue de la Villette**
  - **Budget Participatif : résultats du vote et prochaines échéances ;**
  - **Questions diverses**
- 

**CALENDRIER DES TRAVAUX DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : MATERNELLE FESSART ET COLLEGE CLAUDE CHAPPE**

---

**François DAGNAUD** rappelle que le point de départ de cette vaste opération de restructuration de l'école maternelle 36 Fessart et du Collège Claude Chappe est le constat d'une part de la **fragilité de cette école maternelle** qui avait été construite au début des années 80 comme un bâtiment provisoire et d'autre part de la **difficulté du Collège à accueillir tous les enfants du quartier**. Le Collège Claude Chappe qui est aujourd'hui un collège apprécié ne l'a pas toujours été. En effet, la Mairie et la FPCE ont réalisé un travail formidable de conviction avec l'équipe pédagogique du collège. Ce travail de restauration du lien de confiance est aussi le fruit du Conseil de quartier. L'exigüité de ces locaux qui ont le charme de l'ancien et qui n'ont pas la praticabilité du moderne limitait à 112 le nombre d'enfants accueillis en 6<sup>ème</sup> ce qui représentait 4 classes de 28 élèves. Il fallait donc profiter de ce constat pour remettre le collège aux **normes de la modernité éducatives**. L'idée a germé de trouver les moyens de rénover et en l'occurrence d'agrandir ce collège pour qu'il puisse accueillir non pas 4 classes par niveaux mais 5 et de le doter d'outils pédagogiques et d'espaces qui aujourd'hui lui font défaut.

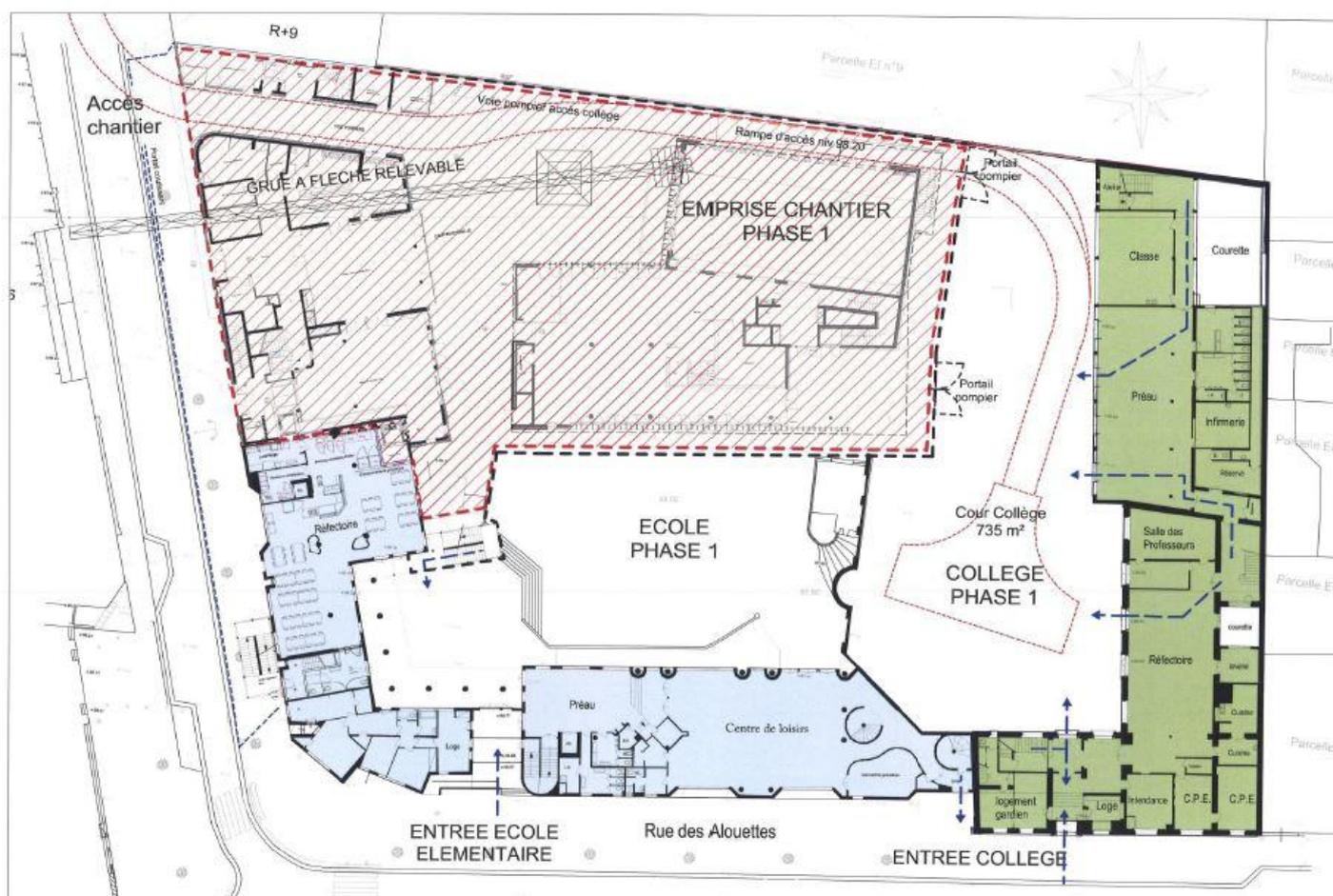
L'école maternelle est actuellement détruite, c'est pourquoi un dispositif provisoire a été mis en place pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et pour faciliter la vie des parents. Les **petites sections** sont accueillies dans les locaux de l'école maternelle **Cours du 7ème Art**. Les **moyennes et grandes sections** sont accueillies dans l'école la plus proche située **rue Pelleport** dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Enfin, un **système d'accompagnement** a été mis en place avec des bus et des animateurs. François DAGNAUD remercie les parents des élèves de l'école maternelle Fessart qui ont été très participatifs, exigeants et positifs, la directrice de l'école qui a accompagné ce travail et les enseignants.

Ce projet était inscrit dans le programme des mandatures de Paris et du 19<sup>e</sup> arrondissement. C'est pourquoi, François DAGNAUD souhaitait que soit présenté aux habitants du quartier le calendrier du déroulé des travaux. La qualité de la réalisation était un des éléments qui a pesé dans le choix et les délibérations du jury pour veiller à ce qu'il y ait le moins possible de désagréments pour les riverains, pour les élèves et pour les enseignants. A l'arrivée, il y aura un groupe scolaire qui fera honneur au quartier, qui permettra à ces établissements d'accueillir les enfants du quartier et qui concourra à l'ambition portée par l'équipe municipale d'une école qui permet aux enfants de trouver leurs chemins vers la réussite.

**Pascal SIRVIN**, architecte de l'opération indique que ses services ont l'habitude de gérer ce type d'opérations c'est-à-dire relativement complexes au niveau de l'organisation. A ce jour, l'entreprise qui travaillera pendant les 3 prochaines années sur le chantier a été sélectionnée.

L'école maternelle se trouve reconstituée en front bâti en continuité du groupe scolaire existant et vient donc s'accoler au grand bâtiment. La perspective verticale de ce bâtiment accueillera 6 logements. Dans la partie rez-de-chaussée/1<sup>er</sup> étage la nouvelle école sera plus rationnelle et plus fonctionnelle avec une petite cour calée entre la limite nord et le nouveau bâtiment qui viendra s'implanter devant. Le rez-de-chaussée du bâtiment accueillera le restaurant avec des cuisines qui vont être entièrement refaites. Les architectes ont essayé de faire des découpes volumétriques relativement ciselées afin d'éviter un bâtiment d'impact trop lourd et pour privilégier des assemblages de plus petits bâtiments avec des relations entre eux qui génèrent des dialogues architecturaux intéressants. Il y aura une grande hauteur sous le plafond dans le gymnase à savoir 4 mètres. Aux différents étages, l'idée est de faire un bâtiment préfabriqué avec un mixage entre le bois et l'acier générant des nuisances phoniques et techniques moindres. L'adaptabilité aux personnes handicapées sera prise en compte.

La première phase des travaux consiste en des aménagements provisoires afin de libérer le terrain et faire des aménagements de chantier et de stockage. Cette phase qui engendra certains bruits va se finir en juillet 2017. Suivront ensuite pendant un an des travaux de finition.



Lors de la seconde phase la maternelle sera livrée avec ses connexions avec le groupe scolaire. La zone de logement sera effective. La zone de chantier sera relativement limitée et concernera la réhabilitation de la partie ancienne. Le réfectoire et le gymnase seront livrés. Les circulations verticales seront créés. Un accueil provisoire sera créé par le porche et les élèves rentreront par cet accueil. Concernant la cour, elle ne sera presque pas impactée. En effet, une partie servira au cheminement sans qu'il y ait de conflit de flux. Une zone de toilettes provisoires sera mise en place au fond de la cour.

L'ensemble du dispositif sera livré en juillet 2019 avec une commission de sécurité qui se déroulera au cours de l'été.



**Questions et remarques :**

**Est-ce que la surface de la cour augmente ?** Non, mais elle ne diminue pas.

**Le projet n'a été présenté ni aux enseignements, ni aux parents d'élèves.**

Karine GAUTREAU intervient en expliquant qu'une autre réunion publique du Conseil de quartier a été organisée de la même façon pour présenter le projet à l'intention des habitants du quartier qui sont des parents d'élèves.

François DAGNAUD rappelle que les enseignants du Collège ont été associés très en amont du projet. Le cahier des charges du programme du Collège a été fait avec les enseignants afin de connaître les types d'aménagements qui leur semblaient les plus intéressants. Avant même que la procédure de sélection du projet soit menée à bien les enseignants ont été associés. Pascal SIRVIN rappelle qu'ils sont venus plusieurs fois en réunion publique et qu'ils ont rencontré plusieurs parents d'élèves.

**La responsable de la FCPE du collège propose à Karine GAUTREAU de réaliser une documentation ou effectuer une réunion à destination spécifiquement des parents d'élèves et des élèves.** Karine se rapprochera de la direction de l'établissement pour que soit montée une réunion de présentation.

**A quelle rentrée ouvrira la maternelle ?** En septembre 2018.

**Combien de m² supplémentaires seront construits ?** Aujourd'hui, il y a 1700 m2 et après les travaux il y aura 3200m². Avec l'ensemble de la parcelle cela représente 5900 m².

**Est-ce que les nouveaux murs de l'école seront des murs anti-tag ?** Ce seront des murs en briques émaillées qui ne sont pas appréciés par les tagueurs. Pour rappel, la Ville de Paris met à disposition des habitants un service gratuit d'effacement des tags et c'est la seule ville de France qui le propose gratuitement y compris sur des immeubles privés.

## PRESENTATION DE QUELQUES COMMERCES DE LA RUE DE LA VILLETTE

**Karine GAUTREAU** explique que d'autres présentations auront lieu au cours des prochaines réunions publiques. Elle excuse l'association des commerçants de la rue de la Villette qui a eu un empêchement et ne pourra pas être présente. De plus, elle rappelle que les habitants du quartier Plateau sont très attachés à cet état d'esprit de village et c'est notamment grâce à la vitalité des commerçants de ce quartier. Enfin, elle présente Olivier WANG qui est l'élé en charge du Commerce à la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

**Olivier MOUY** présente **Le Square** situé au 7 Square Bolivar. Le Square a ouvert le 21 mars 2016, après 6 mois de travaux. Il a essayé de créer un lieu ouvert en accueillant gentiment et avec respect toutes les personnes qui se rendent dans ce lieu. C'est un bistro de quartier ouvert à tout le monde 7 jours sur 7. Du lundi au vendredi, ouverture de 7h00 à 1h00. Le samedi, ouverture de 10h00 à 2h00 et dimanche ouverture de 10h00 à 00h00. Le Square présente une offre le midi à 13,90 € avec des produits frais et de saison. A chaque service, il y a 3 personnes en cuisine contrairement aux autres restaurants qui ont deux voire une personne car le Square croit en la qualité et investit sur l'humain.

## BUDGET PARTICIPATIF : RESULTATS DU VOTE ET PROCHAINES ECHEANCES

**Mahor CHICHE**, adjoint au Maire en charge de la Démocratie Locale rappelle que c'est la 3<sup>ème</sup> édition du Budget Participatif. Cette année l'enveloppe du Budget Participatif du 19<sup>ème</sup> arrondissement est de 5,745 millions d'euros dont une enveloppe 2,618 millions d'euros dédiée aux quartiers populaires.

Concernant le dépôt de projets, le 19<sup>ème</sup> arrondissement est arrivé en première position avec 299 projets déposés. Ceci est le résultat d'un travail pédagogique en amont afin de faire en sorte que les associations, les Conseils de quartier et les habitants déposent des projets. Ensuite des ateliers de co-construction ont eu lieu pour rationaliser les projets afin qu'ils puissent être analysés par les services de la Ville. Au cours de la commission ad hoc, un travail de regroupement a été effectué et c'est 40 projets qui ont été soumis au vote.

En termes de communication, un stand a été tenu pendant Paris Plages afin que les porteurs de projets et les habitants puissent faire campagne pour les projets qui leur tiennent à cœur. Durant la période de vote, ce sont 57 permanences qui ont sillonné l'arrondissement.

Les résultats du vote (ci-dessous) ont eu lieu le 4 octobre. La participation du vote était de plus de 8 000 votants pour l'arrondissement soit 40 % de plus que l'année dernière. En termes de nombre de votants, le 19<sup>ème</sup> est arrivé en deuxième position car l'objectif était de faire en sorte qu'il y ait une légitimité à ces votes.

### Les projets parisiens lauréats :

1. Des abris pour les personnes sans domicile fixe (20 298 votes)
2. Paris plus propre : plus de toilettes et plus de technologie au service de la propreté (16 232 votes)
3. Alimentation : du gaspillage au partage (16 086 votes)
4. Plus de nature en ville (14 329 votes)
5. Réinventons nos places des quartiers populaires (8 784 votes)
6. Plus de végétal dans les quartiers populaires (8 081 votes)
7. Plus de commerces dans les quartiers populaires (7 679 votes)
8. Des quartiers populaires à énergie positive (7 577 votes)
9. Espaces de travail publics (5 537 votes)
10. Des boîtes à jouer et des ludothèques dans les écoles des quartiers populaires (4 537 votes)
11. Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires (4 133 votes)

### Les projets du 19<sup>e</sup> lauréats :

1. Une coulée verte de la Villette aux Buttes Chaumont (2406 votes)
2. Plus d'aménagements vélos pour petit-e-s et grand-e-s (1414 votes)
3. Un verger et des bacs de culture (1411 votes)
4. Un skate park et du beach volley (1074 votes)
5. Réaménager les trottoirs des quartiers Pont de Flandre et Flandre-Aubervilliers (927 votes)
6. Aménager des places et placettes (920 votes)
7. Une boîte à la livre sur l'espace public (906 votes)
8. Plus de bancs dans le 19e (897 votes)

9. Rénover les terrains de sport Michelet, Porte Chaumont et Barbanègre (840 votes)
10. Un ponton Place Stalingrad (830 votes)
11. La rue Eugène Jumin un trait d'union entre 2 parcs (815 votes)
12. Pour une meilleure cohabitation piétonn-ne-s automobilistes (779 votes)
13. Des cours d'écoles plus colorées et plus ludiques (750 votes)
14. Des rues plus accessibles autour de la Place des Fêtes (734 votes)
15. Un meilleur éclairage public pour tout-te-s (631 votes)
16. Le Mur de la Paix (552 votes)

Prochaines échéances du Budget Participatif 2017 : vous pourrez déposer vos projets sur le site [www.budgetparticipatif.paris.fr](http://www.budgetparticipatif.paris.fr) du **24 janvier au 21 février**.

## QUESTIONS DIVERSES

---

***L'Escargot ferme à 2h00 du matin mais les gens continuent à boire jusqu'à 5h00 car ils sont servis dans la rue, ils crient et c'est insupportable.*** Karine GAUTREAU explique aux habitants qu'elle s'est déjà présentée deux fois dans cet établissement et qu'elle conviera Olivier WANG lors de son prochain rendez-vous afin d'expliquer au gérant qu'il est nécessaire qu'il disperse sa clientèle à la fermeture du bar.

***Au sein de la Villa Fleurie pendant la journée et le soir les jeunes mettent de la musique ce qui entraînent des nuisances importantes ?*** La Mairie a obtenu, dans ce quartier, qu'il y ait une multiplication de présence policière et que la Villa Fleurie soit fermée avec des barrières.

***Karine indique que samedi 5 novembre à 14h00, pour 10 nouveaux habitants, Anne Fournol membre du Groupe d'Animation organisera une balade. De plus, avec tous les habitants qui le souhaitent un pot sera partagé pour permettre d'échanger au sein du Jardin partagé Fessart à 15h30.***

***Au bout de la rue du Plateau, en bordure des Buttes-Chaumont, il y a des semi remorques qui stationnent à cheval sur le trottoir et sur la rue.*** Karine GAUTREAU explique qu'effectivement ce n'est pas une zone de stationnement et va faire remonter cette information.

***Pourquoi la préfecture de Police a interdit le vide grenier de la rue de la Villette ?*** Karine explique qu'elle a beaucoup échangé sur le sujet avec l'aide d'Olivier WANG. En raison de la situation d'état d'urgence, la préfecture de Police demande des conditions de tenue des vides greniers qui sont extrêmement précises en termes de sécurité. Elle demande que l'espace dédié au vide grenier soit fermé avec des accès entrée/sortie, un contrôle des sacs, des raquettes. La Mairie d'arrondissement avait elle émis un avis favorable pour le tenue du vide grenier contrairement à la préfecture de Police qui l'a refusé pour les raisons évoquées ci-dessus puisque les commerçants ne pouvaient pas garantir ces conditions-là. Karine GAUTREAU, Olivier WANG et François DAGNAUD ont pris chacun contact avec le Commissariat mais la réponse est restée la même. Un courrier des commerçants sera envoyé afin d'organiser ce vide grenier au printemps prochain.

***Martine Käs tient un blog sur l'histoire du quartier Plateau :***  
<http://habitantsduplateaudesbutteschaumont.blogspot.fr/>

***Un concours de peinture « ÇA S'PASSE AUX BUTTES » a été organisé au sein des Buttes-Chaumont en mai dernier avec 48 participants. Cette animation est complétée par une exposition qui se déroulera du 7 au 25 novembre au Centre Paris Anim' Clavel, l'entrée est libre. Le vernissage des œuvres aura lieu le samedi 7 novembre à 19h00.***

***A qui s'adressez en cas de tapage nocturne, de problèmes de stationnement et de bagarres ?*** Vous pouvez contacter la police par téléphone en composant le 17 ou la cellule d'écoute par mail : [ecoute19@interieur.gouv.fr](mailto:ecoute19@interieur.gouv.fr).

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5 / 7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

